

Mise en œuvre de la série S2TMD rénovée

Nouveaux programmes, projet pédagogique,
équipe pédagogique

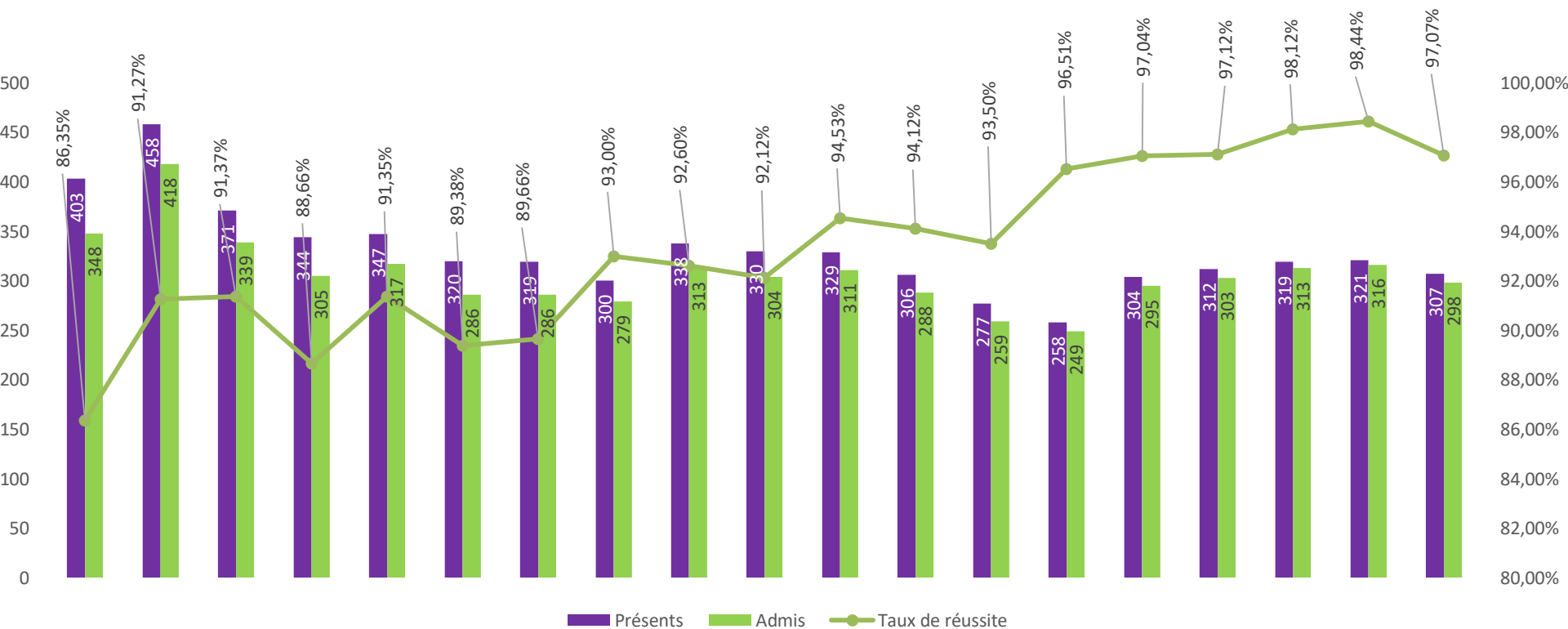
27 juin 2019

Situation et contexte

- 24 lycées généraux et technologiques proposent une série TMD aujourd'hui
- 893 élèves TMD (2nd, 1ère, terminale) en 2018-2019

Académie	Lycée	Niveaux danse	Effectifs	Niveaux instrument	Effectifs	Effectif total Danse + instrument
Aix-Marseille	Thiers	-	-	2/1/T	12	12
Amiens						
Besançon	Louis Pasteur	2/1/T	4	2/1/T	24	28
Bordeaux	Camille Jullian	1/T	6	2/1/T	19	25
Caen	Malherbe	1	7	2/1/T	21	28
Clermont-Fd.						
Corse						
Créteil						
Dijon	Carnot	-		2/1/T	30	30
Grenoble	Gabriel Faure	1/T	10	1/T	18	28
Guadeloupe	Carnot	-	-	2/1/T	11	11
Guyane						
Lille	Louis Pasteur	2/1/T	5	2/1/T	23	28
Lille	Jean-Baptiste Corot	-	-	2/1/T	40	40
Limoges						
Lyon	Antoine de Saint-Exupéry	2/1/T	28	2/1/T	41	69
Mayotte						
Montpellier	Georges Clémenceau	1/T	11	2/1/T	25	36
Nancy-Metz	Henri Poincaré	2/1/T	10	2/1/T	24	34
Nancy-Metz	Fabert	T	2	2/1/T	14	16
Nantes	Joachim Du Bellay	2/1/T	37	2/1/T	23	60
Nantes	Nelson Mandela	-	-	2/1/T	36	36
Nice	Massena	2/1/T	7	2/1/T	28	35
Orléans-Tours	Paul-Louis Courier	2/1/T	19	2/1/T	13	32
Paris	Jean De La Fontaine	2/1/T	28	2/1/T	30	58
Paris	Lamartine	2/1/T	18	2/1/T	46	64
Poitiers						
Reims	Jean Jaurès	2/1/T	16	2/1/T	25	41
Rennes	Fenelon	2/1/T	22	2/1/T	26	48
Réunion (La)						
Rouen	Jeanne d'Arc	2/1/T	27	2/1/T	40	67
Strasbourg						
Toulouse	Saint-Sernin	2/1/T	19	2/1/T	24	43
Versailles	La Bruyère	2/1/T	12	2/1/T	12	24
	Total		288		605	893

➤ Baccalauréat (2000-2018)



- 24 lycées généraux et technologiques proposent une série TMD aujourd'hui
- 893 élèves TMD (2nd, 1ère, terminale) en 2018-2019

- Or 1 723 965 élèves scolarisés en LEGT (DEPP 2017)
- Or 136 877 élèves suivent un cursus musique en CRR ou CRD (DEPS 2010)
- Or 19 020 élèves suivent un cursus danse en CRR ou CRD (DEPS 2010)
- Or 3 296 élèves suivent un cursus théâtre en CRR ou CRD (DEPS 2010)

- Des implantations héritées de l'histoire

- Des académies dépourvues de cette offre de formation

- 1608 lycées d'enseignement général et technologique (DEPP 2017)

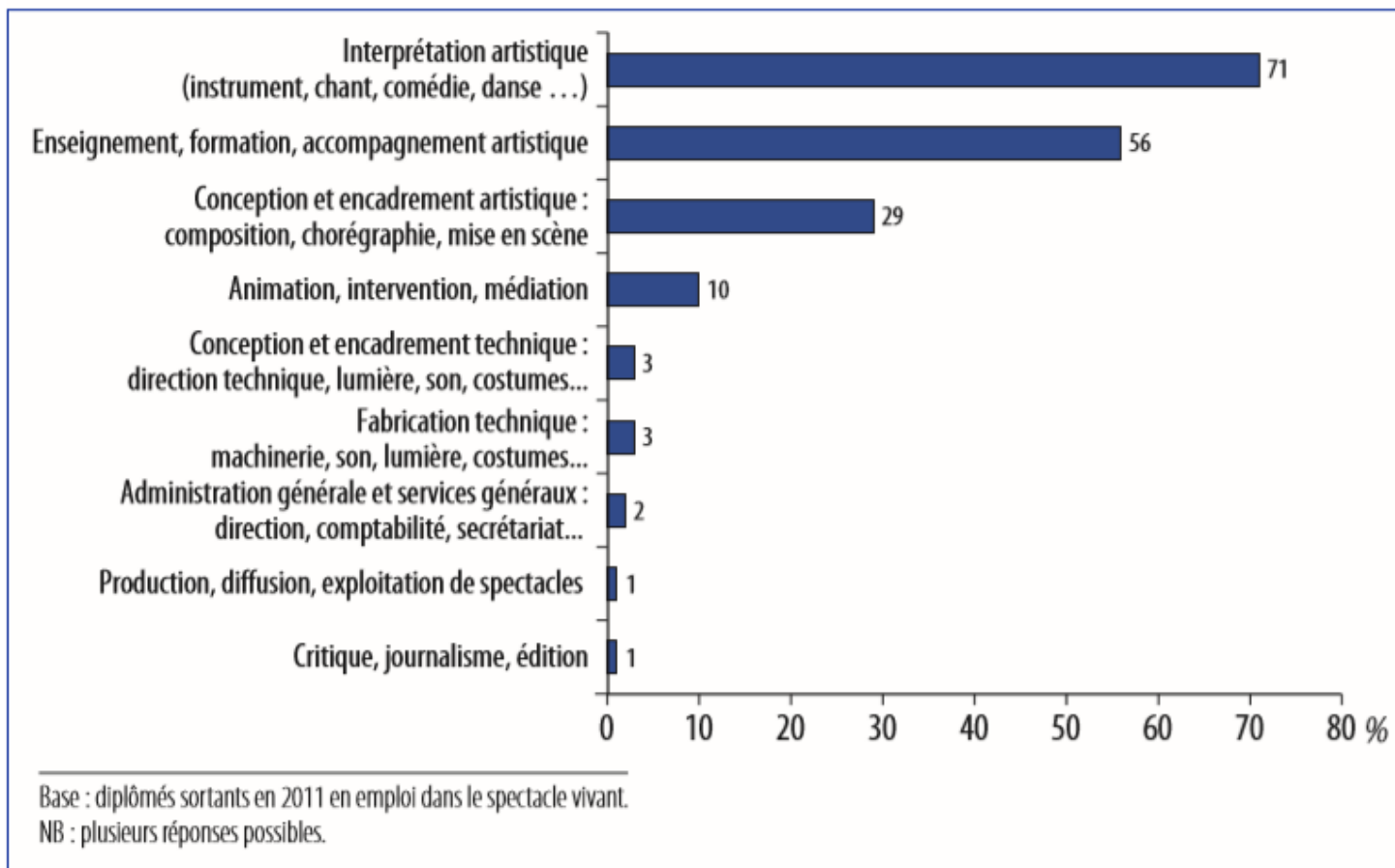
OBJECTIF 1 : AUGMENTER LES FLUX

- Trois domaines artistiques (théâtre, danse, musique)
- Palier d'orientation : anciennement fin 3^{ème} -> dorénavant fin 2nd
- Entrée en cycle terminal avec ou sans suivi de l'option spécifique seconde
- Changer les représentations
 - Relève du droit commun des séries générales et technologiques
 - Programmes spécifiques modernisés
 - Nouvelle spécialité d'économie, droit et environnement du spectacle vivant (EDES)
- Hypothèse/pari : accueillir des élèves qui sont aujourd'hui ailleurs par défaut d'offre ou par inquiétude

➤ Des perspectives professionnelles diverses

Graphique 16 – Activités exercées par les diplômés de l'enseignement supérieur de spectacle vivant, actifs en 2014

%



OBJECTIF 2 : OUVRIR LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Les programmes spécifiques arts soulignent d'emblée la diversité des perspectives professionnelles envisageables, toutes adossées à une pratique et une culture artistiques solides :
 - Spécialités chorégraphiques
 - *Les projets professionnels des élèves qui choisissent ces enseignements de spécialité peuvent concerner les **métiers de la danse** (interprète, chorégraphe, professeur de danse, médiateur en danse), les **métiers de la culture** (communication, production, programmation, collaboration artistique ou technique), ainsi que des **métiers relevant de secteurs variés** (les arts visuels, les métiers de la forme et du bien-être). Par ailleurs, ces enseignements permettent à ceux qui s'engageront vers le métier de danseur de bénéficier d'une formation leur donnant les moyens d'accéder, dans un avenir plus lointain, à une seconde carrière, celle de danseur se poursuivant rarement jusqu'à la fin de la vie professionnelle.*
 - Spécialités musique
 - *Les projets personnels des élèves qui choisissent ces enseignements de spécialité peuvent concerner à terme les **secteurs professionnels traditionnels des musiciens** (instrumentiste interprète, chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur, pédagogue, compositeur, arrangeur, etc.) mais également les **métiers liés à la facture instrumentale, à l'édition musicale ou à l'ingénierie du son et à la régie du spectacle**. D'autres secteurs leur sont aussi ouverts, tels ceux de la **gestion et de la médiation culturelles, de la documentation musicale et de la communication**, ou encore certains métiers de la **santé et du bien-être**. Les programmes des enseignements de spécialité du cycle terminal présentés ci-dessous garantissent une formation équilibrée qui associe formation générale et formation artistique, et permet d'envisager sereinement la poursuite d'études et divers parcours professionnels.*
- Cette préoccupation, portée par les programmes spécifiques arts, complète les connaissances apportées par la spécialité EDES.

EN RÉSUMÉ : OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Sortir la série de sa confidentialité
- Rénover son image auprès des familles et des élèves
- Accueillir des élèves qui « n'osaient pas » et augmenter les flux
- Garantir une formation générale ouverte à DES poursuites d'études post bac
- Garantir un formation artistique de haut niveau, équilibrée entre culture, « sciences » et techniques
- Inscrire cette offre de formation dans le droit commun du LEGT pour engager de nouveaux lycées et conservatoires à la proposer

Les programmes d'enseignement

QUELQUES PRINCIPES

■ Un partenariat essentiel

- Une équipe pédagogique associant les compétences des deux partenaires
- Une convention d'organisation et pédagogique

■ Des programmes qui s'adressent à la responsabilité pédagogique des équipes partenariales

- Laissant des marges de liberté, de responsabilité et d'initiative significatives pour en assurer la mise en œuvre
- Permettant d'orienter la politique de formation S2TMD des partenaires et répondre au mieux aux besoins des élèves
- Qui visent la formation de « l'honnête artiste lycéen » garantie par les horaires propres aux enseignements spécifiques (option 2nd et S2TMD)

■ Une organisation qui prend en compte les éventuels besoins de compléments de formation que peuvent choisir les familles au sein des conservatoires (aménagement d'emploi du temps)

- Une architecture commune aux trois domaines artistiques
- Une architecture spécifique au programme EDESV

Classe de seconde

Préambule commun aux trois domaines		
Danse	Musique	Théâtre
Bref préambule spécifique	Bref préambule spécifique	Bref préambule spécifique
Compétences travaillées	Compétences travaillées	Compétences travaillées
Champs de questionnement	Champs de questionnement	Champs de questionnement
Modalités et démarches pédagogiques	Modalités et démarches pédagogiques	Modalités et démarches pédagogiques
Evaluation des apprentissages	Evaluation des apprentissages	Evaluation des apprentissages
Contenus <ul style="list-style-type: none"> – Volet 1 – Volet 2 – Volet3 – Etc. 	Contenus <ul style="list-style-type: none"> – Volet 1 – Volet 2 – Volet3 – Etc. 	Contenus <ul style="list-style-type: none"> – Volet 1 – Volet 2 – Volet3 – Etc.

- Une architecture commune aux trois domaines artistiques
- Une architecture spécifique au programme EDES

Cycle terminal

Préambule commun aux trois domaines et pour chacun aux deux spécialités spécifiques sur l'ensemble du cycle terminal + spécialité EDES						
Danse		Musique		Théâtre		EDSV (classe de première)
<i>Parties communes aux deux spécialités</i>		<i>Parties communes aux deux spécialités</i>		<i>Parties communes aux deux spécialités</i>		
Préambule spécifique danse		Préambule spécifique musique		Préambule spécifique théâtre		Préambule spécifique EDSV
Compétences travaillées		Compétences travaillées		Compétences travaillées		- Thématiques de travail 1
Champs de questionnement		Champs de questionnement		Champs de questionnement		
Modalités et démarches pédagogiques		Modalités et démarches pédagogiques		Modalités et démarches pédagogiques		
Evaluation des apprentissages		Evaluation des apprentissages		Evaluation des apprentissages		
Parties spécifiques à chaque spécialité danse		Parties spécifiques à chaque spécialité musique		Parties spécifiques à chaque spécialité théâtre		- Thématiques de travail 2
Spécialité 1	Spécialité 2	Spécialité 1	Spécialité 2	Spécialité 1	Spécialité 2	- Thématiques de travail 3
Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	- Thématiques de travail 4
- Volet 1	- Volet 1	- Volet 1	- Volet 1	- Volet 1	- Volet 1	- Etc.
- Volet 2	- Volet 2	- Volet 2	- Volet 2	- Volet 2	- Volet 2	
- Volet 3	- Volet 3	- Volet 3	- Volet 3	- Volet 3	- Volet 3	
- Etc.	- Etc.	- Etc.	- Etc.	- Etc.	- Etc.	

LES HORAIRES

	Parcours instrument		Parcours danse	
	Actuellement (1977)	S2TMD	Actuellement (1977)	S2TMD
En classe de seconde	10,5 h / semaine	6 h / semaines	11,5 h / semaine	6 h / semaine
En classe de première	10,5 h / semaine	11 h / semaine	10,5 h / semaine	11 h / semaine
En classe de terminale	10,5 h / semaine	14 h / semaine	10,5 h / semaine	14 h / semaine
Sur l'ensemble des trois classes	31,5 h	31 h	32,5 h	31 h

- Principe de progressivité
- Palier d'orientation non plus en fin de collège mais en fin de seconde : dès lors, les horaires sont renforcés en cycle terminal par rapport à la situation actuelle (en outre, +3h EDESV en classe de première)

HORAIRES

■ Deux principes :

1. A chaque niveau, a minima 40% de l'horaire global artistique est assuré par les professeurs relevant de chaque partenaire :

	Horaire hebdomadaire réglementaire	Lycée 40%	Conservatoire 40%	Reste à affecter
Seconde	6h	2h24	2h24	1h12
Première	11h	4h24	4h24	2h12
Terminale	14h	5h36	5h36	2h48

L'application hebdomadaire de ces proportions est bien entendu inenvisageable. C'est en globalisant l'horaire annuel que les professeurs décident de renforcer l'horaire consacré à tel ou tel partie du programme sur certaines périodes de l'année afin de respecter ces proportions.

1. En outre, les volets de contenus étudiés sont spécifiés en proportions...

HORAIRES

■ Pourquoi ?

- Garantir le partenariat : des professeurs vs une équipe pédagogique
- Une semaine vs l'année scolaire
- Les besoins et attentes des élèves
- Coloration du projet pédagogique

■ Il revient aux équipes pédagogiques de s'accorder sur les proportions

- Un même professeur peut, selon les périodes de l'année, mobiliser plus ou moins de temps d'enseignement sur un volet donné
- L'équipe peut considérer qu'un volet est travaillé par plusieurs professeurs
- Certains volets peuvent ne pas être travaillés pendant une période donnée pour être étudiés dans d'autres
- La réalisation des projets de toutes natures peut relever de plusieurs volets

■ Cette approche nécessite des outils nouveaux partagés au sein de l'équipe pour suivre la réalité des contenus enseignés.

HORAIRES ET EDT

■ La convention doit prévoir :

- L'organisation partenariale visant la mise en œuvre des enseignements spécifiquement artistiques prévus par la réglementation et dont les contenus sont définis par les programmes
- Des aménagements d'emploi du temps permettant aux élèves de travailler leur art sinon de suivre des compléments de formation hors S2TMD au conservatoire

LES CHAMPS DE QUESTIONNEMENT

- Les programmes précisent dès la seconde puis en cycle terminal :

*« Ces diverses situations de travail gagnent à être nourries de réflexions problématisées engageant les élèves à interroger le sens de leurs pratiques artistiques et des savoirs techniques et culturels qu'ils acquièrent. Relevant de trois champs complémentaires (société, langages, esthétiques), les perspectives choisies chaque année par l'équipe pédagogique **ne sont en aucun cas des contenus supplémentaires à étudier mais permettent à l'élève d'interroger son art et de relier les diverses composantes de sa formation.** »*

- Cette précaution est réitérée dans les différents programmes.
- Il s'agit d'amener progressivement l'élève, en s'interrogeant sur sa pratique artistique, à préciser son projet d'étude supérieure, voire d'insertion professionnelle.
- Cette posture complète les connaissances apportées en classe de première par la spécialité d'économie, droit et environnement du spectacle vivant (EDES).

Baccalauréat

BACCALAURÉAT

- La série S2TMD s'inscrit dans le droit commun des séries technologiques
- Pour ce qui concerne les enseignements spécifiques à la série :
 - Fin de première : épreuve orale d'économie droit et environnement du spectacle vivant.
 - En classe terminale et pour chaque art :
 - 1 épreuve écrite (culture et sciences)
 - 1 épreuve orale (pratique)

BACCALAURÉAT

■ EDESV (classe de première)

- Epreuve orale
- 30 minutes
- Soutenance d'un projet en lien avec le domaine artistique étudié et pratiqué par le candidat, mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme d'EDESV puis entretien (15' + 15')

■ Epreuve de spécialité, année de terminale : Culture et sciences

Danse/musique/théâtre	
Nature de l'épreuve	Epreuve écrite
Durée	4 heures
Modalités	Plusieurs parties

	Danse	Musique	Théâtre
Modalités	Trois parties :	Quatre parties :	Trois parties :
Contenus	Analyse chorégraphique	Relevé musical	Analyse dramaturgique
	Analyse musicale	Commentaire d'écoute comparé	Histoire du théâtre et questionnement esthétique
	Histoire de l'art chorégraphique	Analyse musicale d'un extrait de partition	Création artistique
		Histoire de la musique et des arts	

BACCALAUREAT

■ Epreuve de spécialité, année de terminale : Pratique

Danse/Musique/Théâtre	
Nature de l'épreuve	Epreuve orale
Durée	50 minutes
Modalités	Plusieurs parties
Composition du jury	Binôme associant a minima un professeur relevant d'un établissement d'enseignement artistique et d'un professeur de l'éducation nationale

	Danse	Musique	Théâtre
Modalités	Deux parties :	Trois parties :	Deux parties :
Contenus	Interprétation chorégraphique (variation, composition, improvisation) puis entretien	Interprétation	Improvisation et création
	Interrogation sur les sciences et connaissances du corps (volet du programme)	Création / invention	Interprétation théâtrale
		Pratique collective Entretien sur les trois moments précédents	

POUR CONCLURE

■ Accompagnements des programmes

- Sur certains de leurs aspects
- Pour lever des interrogations
- Sur les modalités d'orientation et d'affectation des élèves en seconde et surtout en fin de seconde

■ Accompagnement des équipes

- Des rencontres nationales (DGESCO, DGCA)
- Des visites conjointes (DGESCO, DGCA) des établissements concernés et des équipes qu'ils réunissent.



MISE EN ŒUVRE DE LA SÉRIE S2TMD RÉNOVÉE

Nouveaux programmes, projet pédagogique, équipe pédagogique

27 juin 2019